

## FORMATION MÉTHODES DE TEST LOGICIEL

La formation Méthodes de test logiciel sur 3 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec l'ensemble des tests fondamentaux en matière d'analyse logicielle, et ce, dans le but de mesurer la qualité de vos applications. Des rôles et enjeux des tests à leurs outils clés en passant par la compréhension de la place du test dans le cycle de vie du logiciel, vous aurez une vue d'ensemble des meilleures pratiques à adopter en matière de tests

### PROGRAMME

#### 1/ Les tests : Rôles et enjeux

- Appréhender le contexte des systèmes logiciels
- Visualiser l'origine des défauts logiciels
- Le rôle des tests dans le développement
- Le rôle des tests dans la maintenance
- Le rôle des tests dans l'exploitation des logiciels
- Effectuer des tests et qualité
- Utiliser une approche méthodologique : TMM et TMAP

#### 2/ Les grands principes liés aux tests

- Appréhender le processus des activités de tests
- Effectuer des tests statiques et dynamiques
- Appréhender les niveaux de test
- La notion d'efforts de tests : risques et priorités
- Appréhender le contexte d'exécution
- Mesurer le rôle et la responsabilités MOA MOE

#### 3/ Appréhender le processus des activités de tests

- Planifier et contrôler les tests
- Analyser et concevoir les tests
- Implémenter et exécuter les tests
- Évaluer et effectuer un reporting
- Clôturer les tests

#### 4/ Comprendre la place du test dans le cycle de vie logiciel

- Appréhender les modèles de développement logiciel
- Niveaux de tests : unitaires, d'intégration, système...
- Les types : fonctionnels, structurels, confirmation...
- Effectuer des tests de maintenance

#### 5/ Savoir effectuer des tests statiques

- La notion de revues
- La notion de livrables
- Connaître les rôles et responsabilités
- Effectuer une analyse statique outillée

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1750 euros

3 jours

MG724

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Demandez Houilly au  
01 42 62 91 86

### OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux et atouts fondamentaux des tests
- Connaître organisation et processus des activités de tests
- Assimiler les rôles et responsabilités des acteurs du projet
- Se familiariser avec les principaux outils de tests

### PRE-REQUIS

- Connaître les différents cycles de développement logiciel

### PUBLIC CONCERNE

- Personne impliquée dans les tests de logiciels

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

18/01/2021, 07/06/2021, 11/10/2021,

Paris

18/01/2021, 07/06/2021, 11/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

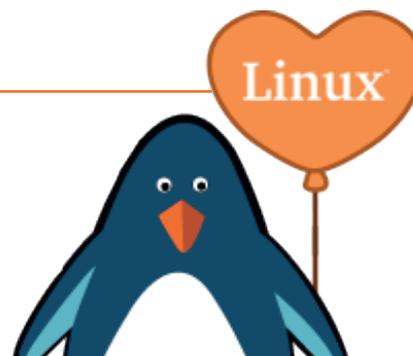
**AGORATIC**

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)



## **6/ Concevoir ses tests : Méthode**

- Définir les conditions de test
- Connaître les cas de test
- Techniques de conception de test :
- Spécifications ou boîte noire, structure ou boîte blanche, l'expérience, critères de choix
- Structure ou boîte blanche
- Expérience et critères de choix

## **7/ Administrer ses tests**

- Organiser l'équipe de test
- Planifier le programme
- Connaître l'approche de l'estimation des charges
- Connaître l'approche des stratégies de test
- Effectuer le suivi, le reporting et le contrôle
- GCL : rôle de la gestion de configuration logicielle
- Gérer les risques
- Gérer les incidents et les anomalies

## **8/ Appréhender les outils liés aux tests**

- Visualiser les différents types d'outils
- Outils de gestion des tests et des exigences
- Outils de gestion d'incidents
- Outils d'aide aux tests statiques
- Outils de conception des tests
- Outils d'exécution des tests
- Outils d'analyse dynamique et de tests de performance
- Utiliser les outils par domaine d'application
- Visualiser l'offre des éditeurs
- Visualiser l'offre d'outils Open Source
- Visualiser les outils internes

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

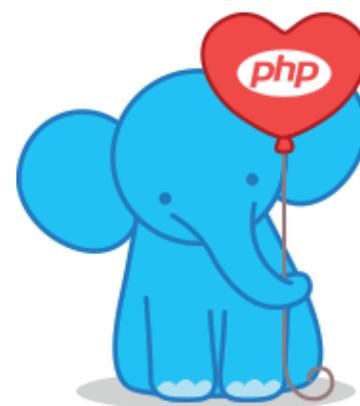
### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75